

Fiche de poste

Conseiller pour les techniques usuelles de l'information et de la communication et le matériel pédagogique adapté (TUIC-ASH)

Texte(s) de référence :

- Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole du 23 avril 2005
- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Titres et diplômes requis : Instituteur ou professeur des écoles

Profil du poste

Missions

- Conseil auprès des enseignants de la circonscription
- Formation des PE et des AVS
- Analyse des besoins des élèves handicapés en termes de matériel adapté
- Gestion du matériel pédagogique adapté
- Relation avec les services après-vente, les fournisseurs, les enseignants, les familles
- Attribution des matériels pédagogiques adaptés et gestion des conventions
- Mise à jour du portail ASH du site DSDEN
- Suivi des outils numériques des enseignants référents
- Mise à jour des indicateurs ASH relatifs à la mission
- Mise en service des configurations informatiques
- Gestion et maintenance 1^{er} niveau pour le matériel informatique adapté des élèves en situation de handicap.

Compétences requises

- Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe
- Maîtrise des logiciels bureautiques et de messagerie
- Capacités à gérer un site en ligne
- Connaissance de logiciels adaptés aux élèves en situation de handicap
- Curiosité

Conditions d'exercice

La durée hebdomadaire de travail est fixée en référence aux obligations réglementaires des personnels chargés de fonctions administratives. Les droits à congé sont ceux prévus réglementairement pour les fonctionnaires de l'Etat.

Implantation du poste

Laon - Circonscription ASH – DSDEN cité administrative

Candidatures

Une lettre de motivation et un curriculum vitae devront être transmis par la voie hiérarchique à monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne.

La nomination sur un poste à profil étant susceptible d'avoir une incidence financière, les personnels intéressés voudront bien prendre l'attache de leur gestionnaire.

Mode de nomination

Commission départementale

Contact

Secrétariat ASH : ienash02@ac-amiens.fr ou 03 23 26 22 12